



EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

CAP Constructeur de Routes et d'Aménagements Urbains

PUBLIC CONCERNE ET PRE REQUIS :

- *Accessible dès 15 ans après une classe de 3^{ème} ou de 16 à 30 ans sans condition
- *Motivation à exercer le métier visé et par la formation en alternance
- *Admission sur dossier et entretien
- *Homme et femme

OBJECTIFS :

Diplôme d'insertion professionnelle, le CAP forme aux techniques et aux savoir-faire professionnels des métiers
Il dispense un premier niveau de qualification professionnelle.

A l'issue de sa formation, le titulaire du CAP Constructeur de Routes et Aménagements Urbains est capable de :

- Réaliser des abords de voies en site urbain (voies piétonnes, bordures, pavages)
- Réaliser un revêtement à base de liant hydraulique, un revêtement bitumeux
- Réaliser le décaissement, la démolition et la réalisation d'un corps de chaussée
- Réaliser des équipements de collecte et d'évacuation des eaux de ruissellement de surface ainsi que leur raccordement
- Réaliser des raccordements de fourreaux et de gaines sur les équipements des réseaux dits « secs »
- Intégrer le monde professionnel par l'apprentissage
- Valider un diplôme de niveau 3 (CAP)
- Envisager une poursuite d'études

MODALITES D'INSCRIPTION :

- *Remise du dossier d'inscription
- *Contrat d'apprentissage avec une entreprise de TP (statut salarié)
- *Parcours adapté et suivi individualisé des apprentis.
- *Possibilité d'hébergement à l'internat ou en ½ pension

TARIFS :

***Coût de la formation :** gratuité des frais de scolarité pour les apprentis
Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences)

***Possibilité d'internat ou de demi-pension**

***Frais d'inscription : 50€**

***Frais d'adhésion à l'association : 25 €**

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES :

- *Accompagnement individualisé des apprenants en situation de handicap
- *Réfèrent Handicap présent dans l'établissement
- *Tous les locaux sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite

MODALITES D'EVALUATION :

Respect du référentiel de certification défini par l'Education Nationale
Examen terminal à l'issue de la 2^{ème} année de formation



METHODE MOBILISEE :

- Pédagogie de l'alternance spécifique aux MFR liée au vécu en milieu professionnel
- Accompagnement social, scolaire et professionnel individualisé

CONTENU DE LA FORMATION :

***Enseignement général :**

Français, histoire géographie, EPS, mathématiques, sciences, anglais, arts appliqués

***Enseignement professionnel :**

Etudes des constructions, lecture de plan, dessins techniques
Topographie
Techniques de chantiers
Technologie de spécialité
Prévention Santé Environnement

Soit 875 heures de formation

Réalisation d'implantation simple, réalisation des réseaux gravitaires, réalisation de maçonnerie de voiries, réalisation des structures de chaussée et des aménagements de surface

***Module de sécurité :**

- Diplôme Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)
- Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)
- Indication à la conduite et des entretiens des mini-engins catégorie A et F

DUREE :

Formation rémunérée (Cf. Grille de rémunération Convention Collective du TP) en apprentissage sur 2 ans

En 1^{ère} année :

- 12 semaines en MFR
- 40 semaines en Entreprise

En 2^{ème} année :

- 13 semaines en MFR
- 39 semaines en Entreprise

PASSERELLES ET DEBOUCHES :

Le CAP Constructeur de Routes et Aménagements Urbains atteste d'un niveau de compétences générales et professionnelles permettant au titulaire du diplôme de :

- S'insérer professionnellement comme ouvrier
- Poursuivre sa formation initiale dans une formation complémentaire ou supérieur
- Evoluer vers des niveaux de qualification supérieure, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie

Poursuivre d'Etudes : Bac Pro Travaux Publics (entrée en 1^{ère} TP)

Titre professionnel :

Maçon VRD (Voiries Réseau Divers)
Maçon du bâti ancien
Maçon spécialisé en pierre calcaire
Chef d'équipe gros œuvre

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Mme Alexandra VIGUERARD
(alexandra.chedeville@mfr.asso.fr)